

## Le 12 janvier 1769 - Steinauer et Poivre au ministre

---

Brest, Service Historique de la Défense, département Marine. Ms.91, n°1

Vaisseaux *la Normande* et *la Garonne*, utilisés à la traite des esclaves à Madagascar : détournement par Glemet, La Bigorne, et les officiers de marine. Attitude des capitaines : Tromelin et Vauquelin.

---

A l'Isle de France, le 12 janvier 1769

N°3. Traite de *la Normande*

Monseigneur,

La flûte du Roi *la Normande* est arrivée les premiers jours du courant, de son second voyage à Foulepointe, d'où elle ne nous a rapporté que 40 esclaves et 150 bêtes à cornes, ainsi que vous le verrez par la facture ci-jointe.

Nous avons été d'autant plus surpris de voir revenir cette flûte avec un chargement si modique qu'indépendamment d'une quantité considérable d'effets de traite, suffisante pour charger au moins 300 esclaves, M. Poivre de concert avec M. Dumas avait envoyé de plus, 4000 piastres effectives pour avoir un chargement complet de 5 à 600 Noirs au moins, capable de dédommager le Roi du peu de succès de toutes les traites précédentes.

Suivant les rapports qui nous ont été faits, tout était dans le plus grand désordre à Foulepointe, relativement à la traite du Roi régie par le Sr Glemet et par un certain interprète nommé *Filet dit la Bigorne*.

Vous avez été instruit dans le temps, Monseigneur, que M. Dumas s'était entièrement emparé de la traite de Madagascar, surtout de celle de Foulepointe. Ses ordres seuls et ses instructions étaient suivies, M. Poivre n'en a eu aucune connaissance, et nous ne pouvons juger des opérations que par le résultat qui ne saurait être plus malheureux.

Malgré les représentations, fondées sur l'expérience, qui avaient été faites à M. Dumas pour l'engager à faire lever le poste de Foulepointe pendant la saison de l'hivernage, le Sr Glemet avait été autorisé par ce commandant, non seulement à hiverner dans le pays, mais encore à garder avec lui un détachement de 32 hommes et un certain nombre d'ouvriers. *La Normande* nous a appris qu'une partie du détachement (qui aurait dû être renvoyé par *la Garonne*) avait déjà succombé aux maladies ordinaires dans la saison ; que le Sr Glemet était mourant, et que d'environ 40 hommes qui composaient le poste de Foulepointe, il n'en restait plus que 2 ou 3 en santé, le 15 du mois dernier.

Nous craignons fort que malgré la diligence que nous avons faite pour envoyer relever le détachement et le poste de Foulepointe, le dogre *l'Heureux* qui a été chargé de cette mission, ne soit arrivé trop tard, et n'y trouve plus que des morts ou des mourants hors d'état de s'embarquer.

M. de Tromelin commandant la flûte *la Normande*, officier plein d'honnêteté et de zèle pour le service du Roi, avait inutilement sollicité avec instance les employés à la traite et les interprètes de lui fournir un chargement d'esclaves pour lequel il avait fait ses dispositions de manière à embarquer 4 ou 500 Noirs : il n'a jamais pu obtenir d'autre réponse, sinon qu'il n'y avait pas d'esclaves à traiter dans le pays. Comme il voyait néanmoins le contraire, un sentiment de bienfaisance et d'humanité l'a engagé de permettre aux officiers mariniers et à toute la mestrance de son bâtiment, de traiter quelques esclaves pour leur compte. A son arrivée ici, il a eu l'attention de nous en faire la déclaration la plus exacte, et de nous solliciter vivement pour faire approuver de nous la petite gratification qu'il avait cru devoir accorder à ses officiers mariniers dont il était très content.

Il nous a paru que ces sortes de gratifications, quoique très bien fondées de la part de M. de Tromelin, pouvaient dégénérer en abus, et fournir des prétextes à couvrir par la suite des pacotilles frauduleuses. Nous nous sommes fait représenter tous les esclaves traités au nombre de 33, par la

mestranche de *la Normande*. Nous avons fait rembourser à chacun des officiers mariniens le prix d'achat de ces Noirs, et nous avons profité de cette occasion pour favoriser, sans qu'il en coûtât rien au Roi, plusieurs capitaines et officiers de la Légion qui étant le cas d'avoir besoin de domestiques Noirs, se trouvaient hors d'état de les acheter au prix qu'ils valent dans l'île.

Nous eussions suivi la même méthode à l'égard des Noirs de pacotille provenant de *la Garonne*, si M. Vauquelin, au lieu d'en faire sa déclaration comme l'a faite M. de Tromelin, ne les avait pas débarqués frauduleusement et de la manière la plus indécente.

Si les rapports qu'on nous a faits à l'arrivée de *la Normande* sont vrais, il est aisé de concevoir pourquoi ce bâtiment ne nous a apporté que 40 esclaves au lieu du chargement considérable qui avait été promis. On nous a assuré que l'interprète *La Bigorne*, de concert avec le Sr Glemet, avait formé dans l'intérieur des terres, à quelque distance de Foulepointe, un dépôt considérable d'esclaves qui étaient destinés à faire le chargement d'un vaisseau particulier qui devait passer à Foulepointe le mois de février prochain. Le dogre *l'Heureux* nous apportera peut-être les éclaircissements que nous désirons pour remédier aux abus évidents qui ont rendu la traite de cette année si ruineuse pour le Roi.

Nous sommes avec respect,

Monseigneur,

Vos très humbles et très obéissants serviteurs.

*Signé* : Steinauer Poivre

Au Port Louis, Isle de France, le 12 janvier 1769

\* \* \*